



Julie doit acheter un médicament d'ordonnance, mais elle a oublié sa carte d'avantages sociaux.



Puis, Julie se souvient que sa carte d'avantages sociaux numérique est toujours accessible au moyen de son téléphone intelligent.



découvrez

Des améliorations au bout de vos doigts

Pour en savoir plus manuvie.ca/decouvrez

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.